

2015-2016 : Une seconde Résidence d'artiste à Céret : une résidence plus légère

Un projet

Compte tenu de l'expertise que nous avons acquise au cours de ces huit dernières années, compte tenu de notre engagement du côté de la création photographique, compte tenu des besoins des photographes, compte tenu de notre plaisir à côtoyer les artistes dans l'acte de création, à partager leurs et nos interrogations ; Nous avons proposé des résidences d'artiste accolées à notre résidence principale, pour permettre d'accueillir un photographe pendant le temps qu'il désire pour mener à bien une création, pour défricher une problématique, pour avancer sur un questionnement.

Ces résidences ne sont pas du même ordre que notre résidence principale, notamment en matière de dotation, mais nous essayons de les croiser avec elle afin que les deux artistes se rencontrent et échangent. Nous proposons le gîte et le couvert et une aide logistique.

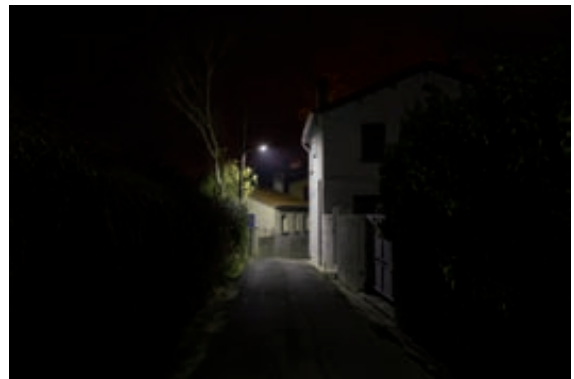
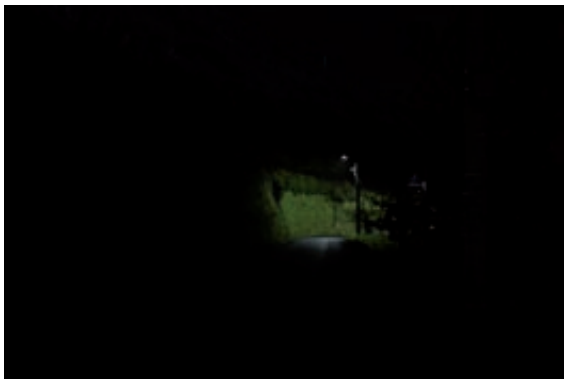
Nous essayons, en accord avec l'artiste de la résidence principale, de favoriser une réflexion avec les membres de l'association et les différents résidents lors de ces moments de partage.

Cette année nous l'avons proposée à Jean-Philippe Astolfi. Lors de la rencontre que nous avons eue avec lui, lors de la sélection sur l'appel à projets auquel il avait répondu, nous avons senti une demande, une interrogation auxquelles nous avons voulu offrir un moment de réponse. Aussi, en accord avec Maud Faivre, nous avons proposé à Jean-Philippe Astolfi de venir pendant les moments de présence de Maud Faivre pour réaliser un travail.

Notre proposition, « Pourquoi les paysages Cérétans font rêver ? », cherchait à interroger le recours systématique à une protocolisation très dirigiste de l'artiste. La rencontre avec Maud Faivre était aussi la rencontre avec une autre forme d'approche de la pratique photographique. Jean-Philippe a accepté notre proposition et après une première période de 5 jours à la fin du premier séjour de Maud, il a décidé de revenir régulièrement pendant les périodes de présence de Maud Faivre. Cette rencontre, parfois cette confrontation, a été très appréciée par les deux artistes et par les membres de Lumière d'Encre, ce fut des moments de réflexion, d'interrogation, de recherche fort fructueux.

Nous réitérerons ce type de proposition pour des artistes auxquels il nous semble qu'elle puisse apporter un soutien.

Jean-Philippe Astolfi a produit beaucoup d'images pendant ses séjours à Céret et nous a présenté, lors de son dernier séjour, plusieurs approches pour répondre à l'interrogation initiale que nous lui proposé. Nous lui laisserons la parole pour parler de cette résidence après avoir montré quelques-unes des images réalisées.





BILAN DE FIN DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE À CÉRET par Jean-Philippe Astolfi

« Ce n'est pas exactement un bilan, l'exhaustivité et l'objectivité lui font défaut ; je ne suis pas exactement "un artiste en résidence", c'est Maud qui a été sélectionnée ; ce n'est pas non plus le projet que j'ai soumis qui m'a été demandé de développer ; et ce n'est pas exactement la ville de Céret que j'ai traité lors de cette résidence, mais ses abords immédiats.

C'est dans ce contexte : l'indéterminé d'une résidence artistique qui ne répond pas tout à fait aux critères habituels (1), l'ambiguïté d'une problématique difficile à interpréter : (Pourquoi les paysages Cérétans font rêver ?) et la nature chaotique des paysages environnants qui a conditionné mon travail.

Les discussions et les échanges, loin d'offrir les conditions d'une réflexion constructive, ont rajouté au désordre ambiant une couche de confusion, tout cela, alors même que je me questionnais sur ma pratique photographique et la (les) direction(s) a lui donner.

Ce "Bilan" sera donc à l'image de cette résidence, subjectif et non définitif.

Aspects techniques

Le thème de cette résidence "Pourquoi les paysages Cérétans font rêver ?" ainsi que la manière de l'aborder (en étant au plus proche d'une esthétique de cartes postales) m'a amené à changer mes habitudes de prise de vue et de traitement en postproduction. Sortir des plages de focales extrêmes, appréhender au mieux les déformations dues aux optiques, ajuster vitesses et sensibilités pour éviter les flous de bougé, augmenter la précision des recadrages, tirer parti des fonctionnalités du correcteur sélectif... Autant de subtilités techniques que je pratiquais déjà, mais que ce projet m'a conduit à approfondir.

Sur l'écosystème

J'entends par "écosystème" l'ensemble des acteurs ainsi que l'environnement propre à la photographie (photographes, galeries, musées, institutions publiques, festivals, marché...)(9).

Le fait de vivre cette résidence entouré d'acteurs de cet écosystème m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur ce monde, ses règles, mais aussi ses dérives.

Monde dans lequel ceux qui font des photographies sont soumis aux règles de ceux qui les diffusent ou les commercialisent. Rien de bien nouveau, l'histoire de l'art est là pour nous rappeler que le lien entre art et argent ne date pas d'aujourd'hui, si ce n'est que les intermédiaires se sont multipliés (10).

À l'occasion de cette résidence j'ai véritablement pris conscience de l'effet que cet écosystème produit sur la créativité, il "oblige" les photographes à entrer dans le moule de la production d'objets commercialisables (tirages photos ou livres), objets qu'il conviendra de numéroter et d'en limiter l'édition pour leur donner de la valeur, c'est également lui qui impose les lieux et les modes de monstration.

Mais peut-on exister en tant que photographe hors de cet écosystème ?

Non bien évidemment que l'on adhère ou non à ces valeurs, c'est lui qui valide les acquis et produit la notoriété, et en dernier lieu, c'est lui qui sert de système de référence.

Même s'il est question pour moi de donner à "exister en tant que photographe" un autre sens que d'atteindre à la reconnaissance de cet écosystème, il sera impossible de l'ignorer.

Sur ma démarche

C'est sur ce sujet, celui des motivations, des intentions et de la réflexion personnelle sur ma propre pratique (autant d'éléments qui définissent une démarche artistique) (11) que le vécu de la résidence a eu le plus d'importance.

Être amené, au quotidien comme je l'ai été, de "justifier" plus ou moins directement de mes choix, de défendre une vision de la photographie, m'a indiscutablement contraint à clarifier mes intentions artistiques et les objectifs que je me suis assignés. Cette résidence a également été pour moi un véritable laboratoire, un lieu d'expérimentation où j'ai eu l'occasion de tester les options qui m'étaient suggérées, où j'ai pu envisager d'autres registres d'expression.

Ce qui s'est joué dans cette résidence au niveau de ma démarche est précisé dans le chapitre suivant : "Sur le projet".

Ma démarche future sera donc emprunte de ce qui s'est passé, à savoir :

- L'ouverture à un mode d'expression plus subjectif sans tomber sur l'écueil d'une vision solipsiste. Il conviendra effectivement de trouver la voie d'une intersubjectivité sans tomber dans la représentation d'une intériorité abstraite.

- Il y sera également question de sortir d'un traitement exclusif de l'espace, de ses limites, de sa topologie pour en aborder les spatialités (les manières dont cet espace est socialement vécu, ce qui s'y déroule...), passer d'une géographie physique à une géographie humaine.

Sur le Projet

Un projet artistique est issue d'une démarche artistique (11) il en est la concrétisation à un moment donné et dans un contexte donné, il s'inscrit dans cette démarche comme un jalon, il peut prendre la forme d'une expérimentation ou faire œuvre de synthèse, il peut amener l'artiste dans une impasse ou au contraire lui ouvrir d'autres champs d'investigation.

Dans le cas présent, la réponse à la question qui m'était posée : "Pourquoi les paysages Cérétans font rêver ?" a pris une double forme, celle d'une approche subjective des limites de Céret et celle d'un questionnement sur le rapport que les Cérétans entretiennent avec les paysages environnants.

Traiter des limites de Céret en les abordant de manière subjective s'inscrit dans la continuité d'une thématique que j'ai déjà abordée, celle des frontières, mais en lui appliquant un traitement différent. Il y est question, tout en continuant à pratiquer le "parcours contraint" (12) (celui d'un cheminement imposé, ici aux limites urbanisées de la ville) d'aller vers un mode d'investigation plus proche de "l'errance photographique" (13), de se rendre disponible à ce que ces lieux offrent comme diversions à l'application stricto sensu d'un protocole (14).

Traiter du rapport que les Cérétans entretiennent avec leur environnement immédiat, c'est dans ce cas précis mettre en lumière un comportement que les psychologues désignent comme "une réduction de la dissonance cognitive" (15), cette capacité qu'a l'humain de mettre en cohérence une situation vécue avec un idéal imaginé, congruité indispensable pour mener une vie épanouie.

En effet, poser la question de "Pourquoi les paysages Cérétans font rêver ?" c'est poser d'emblée le principe que nous avons affaire à des paysages exceptionnels, qu'ils correspondent aux stéréotypes de ce qui est communément appelé "paysages de rêve" (16), formulation que j'ai retrouvée dans de nombreux discours de Cérétans et qui est mise à mal par le travail photographique que j'ai réalisé.

Sur la monstration

Depuis quelques années déjà, les photographies s'exposent hors du dispositif classique de l'accrochage, côte à côte et bien alignées. Elles se répandent sur les cimaises (17), circulent et se dispersent pour échapper aux formes classiques de présentation, envahissent la ville ou s'amassent en tas dans les recoins des lieux d'exposition (18).

Il y a dans ces nouveaux dispositifs de monstration une volonté de renouveler le rapport qu'entretient le spectateur à l'œuvre, c'est également l'occasion pour certains artistes d'intégrer ces

nouveaux dispositifs de monstration pour en faire œuvre. Les frontières entre auteurs-photographes et plasticiens s'en trouvent bousculées (19).

En arrivant dans cette résidence, j'avais une idée assez précise de l'orientation que je pensais donner à cette phase de la production artistique, j'avais déjà assimilé la logique de dématérialisation de la chaîne numérique et j'envisageais la projection comme forme de monstration. J'ai compris lors de cette résidence, par les échanges et discussions sur ce sujet, que si pour moi ce choix reste d'actualité il peut également prendre d'autres formes en fonction des projets, du contexte de monstration et du public auquel il s'adresse.

Conclusion

Cette résidence a été pour moi extrêmement enrichissante, tant sur le plan humain que professionnel. Elle a été l'occasion de confronter mes choix photographiques à d'autres démarches, de valider ou d'invalidier mes points de vue, de situer mon travail et ma place dans l'écosystème de la photographie contemporaine et d'esquisser les grandes lignes d'une "feuille de route" pour les prochaines années, il y sera question :

- De travailler à une photographie à fort contenu dialectique, une photographie qui n'impose pas un point de vue, mais qui questionne et ouvre à la discussion.
- D'une photographie qui affirme son rapport à la connaissance, capable de mettre en évidence ce que nous avons sous les yeux et que nous ne voyons pas.
- Du local plus que du global, du particulier plus que de l'universel à travers une intersubjectivité (photographe/lecteur) non abstraite.
- De trouver les modes de restitution à même de "toucher" les personnes directement concernées par le projet.

Remerciements

Vivre une telle expérience n'est pas donnée à tout le monde, et je ne peux que remercier celles et ceux qui m'ont donné l'occasion de la vivre aussi pleinement. Il est question des "fidèles" de la galerie Lumière d'Encre, Véronique, Nicolas et Jean-Claude, mais aussi de Maud qui a généreusement accepté de partager la résidence. Je ne serai jamais assez reconnaissant de ce que je dois à Claude, son hospitalité et la qualité des échanges que nous avons eus.

Mais cette expérience n'est pas terminée... au travail pour la restitution. »

(1) Circulaire n° 2006/001 du 13 janvier 2006, Ministère de la Culture et de la Communication

(2) Film contre silicium sur le site galerie-photo.com

(3) André Rouillé, *La photographie, folio essais*

(4) Stéphane Vial, *L'être et l'écran*, Valérie Charolles, *Philosophie de l'écran*

(5) *Revue Etudes photographiques* n° 22

(6) Alain Kerlan, *La photographie comme lien social*, éd. Scérène – André Gunthert, *L'image partagée*, éd. Textuel

(7) *Rapport de la mission sur les banques d'images*, Ministère de la Culture et de la Communication

(8) Dominique Sagot-Duvaurox, *La valeur de l'Art*, *Carnet de recherche*.

(9) Jean-Marie Schmitt, *Le marché de l'Art*, éd. La documentation française.

(10) Jean-Noël Bret et Nataly Moureau, *L'Art, l'argent et la mondialisation*, éd. L'Harmattan

(11) *La présentation de projet et de démarche artistique*, Cnap

(12) Danielle Meaux, *Geo-photographie* éd. Filigranes

(13) Raymond Depardon, *Errance* éd. du seuil

(14) Danielle Méaux, *Protocole et photographie contemporaine*, éd. Presses université de ST. Etienne.

(15) L. Festinger, *A theory of cognitive dissonance*, Stanford University Press

(16) Philippe Sierra, *La géographie : concepts, savoirs et enseignements*, 2d. Armand Collin

(17) Anne Immelé, *Constellations photographiques*, éd. Médiapop

(18) Erik Kessels, *Photographe*, Arles 2013

(19) Bruno Dubreuil, *La photo doit-elle bousculer l'espace d'exposition ?*, OAI13.com

Dans la suite logique de son analyse, Jean-Philippe Astolfi a souhaité montrer son travail en fin de résidence sous la forme d'une projection-débat. Ce qui a été mis en œuvre au cinéma Le Cérétan le mercredi 2 novembre. Nous avons invité les Cérétans, mais aussi deux associations citoyennes très actives à Céret, « Citoyens dans les quartiers » et « Vallespir Terres Vivantes ». la salle était bien remplie et à la suite de la projection de l'artiste, une discussion ouverte entre le public, l'artiste et à l'intérieur du public a permis des échanges fructueux.





N 42,48699°
E 2,74684°

